



COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE

du 17 septembre 2023

Les Assemblées Générales de la SCI (de la Maison du Bridge) et de Champagne Bridge ont précédé celle du comité. Le Président, Jean-Luc Corpart a commencé par nommer les bridgeurs du comité disparus au cours de la saison. Une minute de silence est observée en leur mémoire, en particulier en celle de Jean-Pierre Pottelette dont le décès récent marque encore les esprits.

Au cours de la première des trois A.G., Jean-Luc Corpart a rappelé les emprunts consentis par les clubs du comité à Champagne Bridge pour la rénovation de la MBC et expliqué qu'il fallait trouver un moyen de rembourser lesdits prêts. Pour ce faire, il faut dégager du « cashflow ». La première piste est d'augmenter les recettes du comité via les tournois de régularité et les compétitions. Un autre moyen est d'augmenter les redevances du Comité et du C.B.R.C. Il a également évoqué la taxe foncière. Une proposition est que l'ensemble des propriétaires de la S.C.I. payent ladite taxe. Le comité paierait la moitié du montant + les parts de Montmirail et Château-Thierry (environ 2 500 €/an) et les clubs actionnaires se partageraient la somme restante (environ 160 €/club/an). Cette proposition sera mise au vote. Jean-Luc Corpart choisit de ne pas participer au vote car sa voix est décisionnaire et il ne souhaite pas imposer de manière autoritaire la décision finale.

Il a ensuite évoqué les soupçons de collusion émis par certaines personnes à son encontre, mettant en cause son intégrité ce qui l'a profondément blessé. Il demande alors aux Présidents présents de donner quitus à sa gestion du comité. Sans ce quitus, il exprime sa volonté de démissionner de son poste. La 1^{ère} vice-Présidente, Béatrice Larquet explique que tous les membres du bureau sont solidaires de leur Président et démissionneraient également.

Le président Jean-Luc Corpart, ne voulant pas prendre part aux débats, quitte la salle, confiant à Béatrice Larquet la présidence des A.G

A 11 h 10, l'Assemblée Générale du Comité de Champagne de Bridge commence avec quelques minutes de retard sur l'horaire initialement prévu.

Présents : 23 personnes représentant 14 clubs.

Absents excusés : les clubs de Marle et BC Plaisir ainsi que Mr Massé Lionel secrétaire général.

1) Quitus au Président Jean-Luc Corpart :

Béatrice Larquet commence l'A.G. en demandant aux Présidents de Club du Comité de se prononcer sur la gestion du Comité par son Président.

Vote contre : 0 - Abstention : 0 - Quitus à l'unanimité

2) Rapport financier :

Jean-Luc Corpart revient dans la salle et donne la parole à son trésorier, Patrick Guy qui présente le compte de résultats. Ce dernier affiche une perte de 4 179,53 €.

Des dépenses exceptionnelles expliquent en partie ce résultat :

- 2 917,20 € (plafond et luminaires dans le bureau des arbitres et dans celui de Corinne)
- 1 928,50 € (en grande partie aménagement de la cuisine)
- 1 990,03 € (bridge scolaire) avec des frais d'hébergement à Strasbourg deux fois plus cher qu'à l'habitude (hôtel imposé par la FFB).
- 1 395 € (prolongation de la gratuité des licences pour la 2^{ème} année prise en charge par le comité). Cela a concerné 31 joueurs.

La question est posée sur la reconduction de l'opération. Il est finalement décidé pour la saison prochaine (2024/2025) d'appeler la part FFB et d'offrir le « per capita » de 15€ aux joueurs concernés (1^{er} renouvellement de licence).

Il est également décidé que les clubs organisateurs des épreuves de challenge prendront à leur charge les frais inhérents à l'organisation de la collation. Le comité ne conservant que le pot de la finale nationale à sa charge. Cette mesure s'appliquera dès cette saison.

L'assemblée valide le rapport financier qui est certifié par la Vérificatrice aux comptes, Nicole Ménard. Madame Ménard informe l'assemblée qu'elle ne souhaite pas être reconduite dans ses fonctions de vérificatrice pour la saison prochaine.

3) Compétitions :

La parole est donnée au directeur des compétitions, Minh. Celui commence par le palmarès des différentes paires et équipes ayant performé tout au long de la saison passée. Il nomme les champions de ligue, rappelle que 3 équipes comportant des champenois participent à la finale nationale d'interclubs D1 en ce moment même et conclut en rappelant les deux titres de Champion de France obtenus par des champenois : Valérie Sauvage avec son équipe de 4 Dames en DN1 et Laurent Chenivresse en Challenge par paire.

Il rappelle le nouvel indice pris en compte pour les compétitions : IC et précise que tout est expliqué dans le calepin. Il présente ensuite les grands rendez-vous de la saison :

- **Fête des interclubs** (les 5 divisions joueront le même week-end au même endroit). Le comité prendra en charge l'organisation sportive (présence d'un arbitre national) et délèguera l'organisation matérielle à un club. Cette année, c'est le CBC qui recevra dans la salle des fêtes de Tinquieux.

- **Dame/2 Expert** : pas de finale de comité mais une finale de ligue directe.

- **Les compétitions séniors par paires et par quatre « Expert »** se feront sur une journée

- Obligation pour les joueurs évoluant en Expert ou en DN d'avoir une feuille de convention

- **Animations comité** (compétitions au niveau comité sans stade ultérieur) :

- Challenpro (IC maximum pour la paire = 90)
- Patton 1.2.3.4.

- **Coupe des Clubs** : la finale de la CdC est une belle journée à laquelle trop de joueurs qualifiés ne viennent pas par manque de communication. Un travail important de relance sera fait pour éviter cela le moment venu.

4) Conseil Fédéral :

La parole est donnée à Nathalie Coubard qui a assisté au Conseil Fédéral du 12 septembre en visioconférence. Elle résume les grandes lignes de ce qui a été dit :

- Le projet de déménagement/vente des locaux de Saint-Cloud progresse (visite de locaux adaptés la semaine prochaine – pas de travaux prévus pour la réparation de la clim)
- Bridge jeune : Opération 10 000. L'objectif est de réunir 10 000 jeunes scolaires ou extra-scolaires dans une même base de données pour leur faire bénéficier d'un accès à une banque de données pouvant être jouées et rejouées.
- Championnats du monde : quelques beaux résultats (U31 champions du monde ; girl U26 médailles d'argent – Mixte vice-champions du monde). Les équipes jeunes ont enchéri avec des tablettes mais le jeu de la carte se fait avec des cartes. Peut-être l'avenir pour les compétitions ?
- Divisions nationales : plus de capillarité entre les DN4 et DN3 (8 montent au lieu de 5 – système de play-off).
- Développement : Jean-Pierre Desmoulins rappelle les 3 axes essentiels (humain – numérique et enseignement)

5) Divers :

Avant de conclure, le Président J.L. Corpart rappelle que plusieurs postes sont à pourvoir : Vérificateur aux comptes, membre et Président de la CRED, délégué développement et APR.

Sybille Altmeyer est volontaire pour prendre la présidence de la CRED et Bernard Lourdet accepte d'être membre de la CRED. Annick Conraud sera notre nouvelle vérificatrice aux comptes.

2 postes restent vacants : APR et délégué développement.

La question des bénévoles pour tenir le bar est soulevé. Le fonctionnement préconisé est le suivant : pour les compétitions en semaine : Corinne – pour les finales de ligue et les DN : appel aux bénévoles (quelques personnes se portent spontanément volontaires) – Pour les finales de comité : l'arbitre (excepté lorsqu'il y a beaucoup d'équipes inscrites en compétition par 4).

A 12 h 15, le Président lève la séance après avoir remercié l'assemblée qu'il invite à partager le repas préparé par Jérôme Abran.